

# Ebola en RDC/Après la déclaration d'urgence de santé publique de portée internationale par l'OMS

## Les mesures préventives du Gabon

SNN  
Libreville/Gabon

LE ministre de la Santé, Max Limoukou, a animé un point-presse, vendredi dernier, sur les mesures prises par le Gabon au sujet de la situation de l'épidémie Ebola, annoncée le 1er août 2018 en République démocratique du Congo (RDC) dans la zone de Butembo, dans la province du Nord-Kivu. Une épidémie qui a amené l'Organisation mondiale de

la santé (OMS) à déclarer Ebola "Urgence de santé publique de portée internationale", au regard du règlement sanitaire international, le 17 juillet 2019, suite au décès d'un patient à Goma. Si à ce jour au Gabon, "aucun cas suspect de maladie à virus Ebola n'a été notifié sur l'ensemble du territoire national, toutefois le gouvernement a pris les dispositions nécessaires pour faire face à une éventuelle épidémie", a souligné le ministre de la Santé, Max Limoukou. Parmi les



Le ministre de la Santé, Max Limoukou.

mesures prises par notre pays, il y a : " l'activation du comité opérationnel de riposte aux épidémies,

le renforcement de la surveillance aux portes d'entrée aux frontières et dans toutes les formations sanitaires, le renforcement des capacités des personnels impliqués dans la surveillance et la riposte des épidémies, la mobilisation des partenaires techniques multisectoriels, la mobilisation des partenaires au développement, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS)".

Le Gabon, a assuré le membre du gouvernement, dispose d'une plateforme nationale pour la

prévention de la réduction des risques de catastrophe, d'un mécanisme de veille sanitaire et d'un plan de contingence pour la gestion des urgences de santé publique. Laquelle, a-t-il par ailleurs souligné, résulte de l'expérience acquise au cours des quatre flambées épidémiques à virus Ebola de 1994-1995, 1996, 1998 et 2002 et de la préparation à la riposte entreprise lors de la grande épidémie de 2014 ayant sévi en Afrique de l'Ouest.

## Installation du nouveau DG de la CNSS

### " Vous êtes attendu... "

E. NDONG-ASSEKO  
Libreville/Gabon

LE canevas qui va caractériser le mandat du tout nouveau directeur général de la Cnss (Caisse nationale de sécurité sociale), Romaric Ghislain Youmou Mbodot, serait de revenir aux fondamentaux de cet établissement et de s'appuyer dessus pour y ramener la sérénité et aussi la croissance dont il a fortement besoin.

Lors de son installation, le 26 juillet dernier, par le ministre de l'Économie, des Finances et des Solidarités nationales, Roger Owono-Mba, le nouveau directeur général de la Cnss a reçu cette mission du gouvernement dont l'exécution doit consacrer " le retour aux fondamentaux ", voie tout indiquée pour garantir à la Caisse la sortie d'un fonctionnement quelque peu chaotique qui l'a marqué ces dernières années. Ces bases de direction se résument essentiellement en ses missions de prélèvement des cotisations, de paiement de pensions diverses et d'allocations-retraite aux ayants droit. La tutelle de la Cnss s'est fait fort d'insister sur cette approche, d'autant qu'il s'agit, devait-on le lui rappeler, des directives du président de la République, Ali Bongo Ondimba qui a dressé cette esquisse de solution pérenne au bénéfice de la Caisse.

"Le chef de l'État a tenu à nous recevoir au lendemain



Le ministre de l'Économie, des Finances et des Solidarités nationales, Roger Owono Mba, installant Romaric Ghislain Youmou Mbodot dans ses fonctions de nouveau DG de la CNSS.

de votre nomination à la tête de la Cnss, et à l'occasion de cette audience, il a donné des orientations pour la bonne marche de l'établissement qu'est la Caisse nationale de sécurité sociale. Il a demandé que la Caisse dans son fonctionnement revienne à ses fondamentaux qui sont de prélever les cotisations salariales et garantir le paiement des pensions et le versement des pensions-retraite. En revenant aux fondamentaux, cela permettra de retrouver les équilibres financiers. Vous ne devriez vous en écarter aucunement. Il y a des gens qui sont dans des situations précaires, notamment les pensionnés et les retraités, il faut bien s'en occuper. Tous ces usagers de la Cnss, il faut qu'il retrouve leur dignité, en payant régulièrement leurs dus", a expliqué le ministre.

Le nouveau DG bénéficie d'un atout certain, a estimé le membre du gouvernement : " Étant un ancien de la maison, vous la connaissez bien. Mais cela com-

porte un avantage et un inconvénient. Comme avantage, il y a que vous pouvez anticiper pour résoudre des dossiers, ce qui est déjà important. Mais, l'inconvénient se trouve dans le fait que vous n'aurez aucun recul d'appréciation car, vous semblez connaître et cela aussi est important pour être pris en compte. Et au regard du challenge qui vous attend, je vous dirais que vous êtes attendu. Vous l'êtes au niveau des réformes qui doivent déboucher sur la satisfaction des pensionnés et retraités de la Cnss".

Le nouveau DG de la Cnss devait d'abord rendre grâce à Dieu et exprimer toute sa gratitude aux plus hautes autorités de la République, en tête desquelles le chef de l'État Ali Bongo Ondimba pour la confiance placée en lui en le hissant à la plus haute marche de cette administration qu'il intègra le 1er juillet 2017. Il devait en substance promettre de " faire diligence de la recherche de la thérapie



Le nouveau DG Romaric Ghislain Youmou Mbodot recevant symboliquement les documents de son prédécesseur Nicole Assélé.

nécessaire aux maux de la maison ". Avec lui ont été également installés la directrice générale-adjointe, Martine Ngningone-Obame et le secrétaire général, Laurent Yami.

Plus tôt, un Conseil d'administration au cours duquel l'ancien DG, Nicole Assélé et le nouveau ont procédé à la passation des charges s'est tenu, en même temps que le nouveau PCA, David Mbadanga prenait ses fonctions.



Une photo de famille a été prise pour la postérité au terme de la cérémonie.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**COMMUNIQUE**

(Portant paiement des Pensions du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur de porter à l'attention de ses assurés que le paiement trimestriel des pensions du troisième trimestre 2019 sera effectué selon le calendrier ci-après :

- ✓ **Du 05 au 09 Août 2019 : Les anciens retraités dans les centres de paiement habituels**
  - **Province de l'Estuaire :**
    - ➔ Paiements en espèces (Montant inférieur à 350 000 Francs CFA) : dans les Agences de Békélé, Akanda et Owendo ;
    - ➔ Paiements par chèques (Montant supérieur ou égal à 300 000 Francs CFA) : uniquement à l'Agence de Libreville (Siège).
  - **Autres provinces :**
    - ➔ Paiements en espèces et par chèques : dans les différentes Directions Régionales et Agences.
- ✓ **Du 12 au 14 Août 2019 : Les nouveaux retraités (Premiers paiements)**

Dans les Directions Régionales et Agences ci-après : Akanda, Békélé, Franceville, Moanda, Lambaréné, Mouila, Port-Gentil et Oyem.

A cet effet, la CNSS invite les bénéficiaires des prestations de cette branche à se présenter aux guichets, munis de leurs pièces d'identité et de leurs cartes d'assuré.

Notre ambition, mieux vous servir.

Fait à Libreville, le 18 JUIL, 2019

Le Directeur Général



Dr. Nicole ASSELE

1432  
01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. : 134 Libreville - Gabon  
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 44 25 • Centre d'appels : 1432  
www.cnss.ga • facebook : cassenationaledesecuritesociale-gabon-officiel